

Cir-2425-015

Ain-Najm, le 23/09/2024

Objet : Inscription des élèves aux épreuves officielles

Cible : Élèves de 3^{ème} Brevet libanais, S3 Bac libanais et 1^{re} et T^{le} Bac français

Chers Parents,

Afin de faciliter la procédure d'inscription des élèves aux épreuves officielles **du Brevet et du Baccalauréat**, chaque élève **des classes de 3^{ème}, 1^{re}, S3 et Terminale**, doit avoir des photos passeport et un nouvel extrait d'état civil (datant du 01/09/24).

Pour cela, vous êtes priés d'envoyer avec vos enfants :

Classe	Nombre de photos	Extrait d'état civil
3 ^{ème}	4	Avec extrait d'état civil
1 ^{re} Bac fr	2	Avec extrait d'état civil
S3 Bac lib	4	Avec extrait d'état civil
T ^{le} Bac fr	6	Avec <u>2 extraits</u> d'état civil

- Les photos et l'extrait d'état civil doivent être rendus obligatoirement aux adjoints des différents cycles **avant le vendredi 18 octobre 2024**.
- La photo passeport requise doit **nécessairement être la même** que celle utilisée pour l'extrait d'état civil individuel de vos enfants. Le nom et la classe devront être écrits (**en français**) sur le recto des photos.

Merci de votre coopération.

La Direction